



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/27

Assemblée générale de l'association France urbaine - Désignation de représentants par le
Conseil municipal

Secrétariat général de la Ville de Lyon

Direction des Assemblées

Rapporteur : M. DOUCET Grégory

SEANCE DU 30 JUILLET 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 AOUT 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUILLET 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 4 AOUT 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 AOUT 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme PRIN (pouvoir à Mme NUBLAT), M. VIVIEN (pouvoir à M. VASSELIN), M. GIRAUD (pouvoir à Mme RUNEL), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme FRÉRY), Mme VERNEY-CARRON (pouvoir à M. BLANC), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/27 - ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION FRANCE URBAINE - DESIGNATION DE REPRESENTANTS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL (SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA VILLE DE LYON - DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 juillet 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

I - Contexte :

L'Association France urbaine a pour objet de promouvoir le fait urbain auprès des pouvoirs publics et de tous les citoyens, notamment en développant des services auprès de ses membres afin de mieux répondre aux enjeux auxquels ils sont confrontés. Elle apporte une réflexion nouvelle dans les débats locaux, nationaux, européens et internationaux.

L'Association mobilise tous moyens pour contribuer à la réalisation de son but. Elle y contribue, notamment, en proposant, en réalisant ou en coordonnant des études, et en organisant des réunions d'information, conférences, colloques, forums ou toute autre rencontre.

II - Propositions :

L'Association France urbaine est composée de deux catégories de membres, à savoir les membres et les membres associés. Chaque personne morale membre est représentée à l'Assemblée générale de l'association par son représentant légal et trois représentants désignés.

L'association est administrée par un Conseil d'administration composé des représentants légaux des membres. En cas d'empêchement, l'article 12.2 des statuts prévoit que le représentant légal peut se faire représenter par un des membres de l'Assemblée générale désigné par sa collectivité.

En outre, l'article 9.1 prévoit que chaque membre veille au respect de la parité au sein de sa représentation.

La Ville de Lyon étant membre de l'Association France urbaine, elle dispose de trois représentants et de son représentant légal au sein de l'Assemblée générale.

Il est proposé au Conseil municipal de pourvoir à ces désignations.

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L 2121-33 ;

Vu les statuts de l'association en date du 22 janvier 2020 ;

DELIBERE

Madame Audrey HENOCQUE et Messieurs Laurent BOSETTI et Céline DE LAURENS sont désignés en tant que représentants titulaires pour représenter la Ville de Lyon, à titre permanent et pour la durée du mandat 2020-2026, au sein de l'Assemblée générale de l'association France urbaine.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET